

Vos questions / nos réponses

## anxiolitiques

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/04/2014 17:15

Je prends du Suboxone depuis 6 mois et auparavant du Subutex depuis une quinzaine d'années. Il y a environ 5 ans j'ai été convoqué par le medecin conseil suite à un nomadisme de Lexomil. Depuis je prends du Tranxène. Suite à une série de "stress " et probablement à l'arrêt d'un traitement à base d'antidépresseurs je me suis fait prescrire par le même medecin, 60mg de tranxène à 3 reprises en moins d'un mois. Lors de ma dernière prescription le pharmacien a refusé de me délivrer le contenu de la dernière ordonnance, alors j'en ai trouvé un autre qui m'a délivré les medicaments. Depuis je ne cesse de penser à une convocation par le médecin conseil, qui augmente encore mon état de stress surtout qu'avec les jours fériés arrivants, je serai obligé de recourir à des chevauchements d'ordonnances...Je suis conscient de l'importance de ma consommation de Tranxène et je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour la diminuer au maximum. Voilà ma question : qu'est-ce que je risque au niveau légal et/ou du médecin conseil s'il s'apperçoit de ma situation ? Merci beaucoup...

---

**Mise en ligne le 17/04/2014**

Bonjour,

Nous ne saurions vous dire ce à quoi vous et votre médecin vous exposez pour les faits que vous nous rapportez. Il faudrait pour obtenir ces réponses vous adresser probablement à des spécialistes du code de la sécurité sociale, peut-être dans une maison de justice et du droit.

Concernant vos consommations abusives de tranxène et votre souhait de pouvoir diminuer, n'hésitez pas à solliciter l'aide d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). La plupart de ces centres traite des problématiques de pharmacodépendance, ce pourrait être une aide utile.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez aborder plus précisément la question de vos consommations. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

---